

BROUILLAGE SYNAPTIQUE

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	moyenne (30 m + 3 m/niveau)
Zone/Cible	1 créature
Durée	1 round/niveau
JS	Volonté, annule
RM	oui

Le personnage brouille les connections synaptiques de sa cible qui perd toute capacité à communiquer de façon cohérente et accomplit des actions involontaires au lieu de celles qu'elle comptait faire. Tant que la cible est sous l'influence du sort, elle ne peut pas communiquer efficacement et ne peut donc ni parler, ni tenter de test de Bluff pour transmettre un message secret, ni écrire ni recourir à la télépathie. En revanche, le sort ne l'empêche pas de prononcer un mot à d'autres fins que la communication, elle peut donc formuler un mot de commande ou la composante verbale d'un sort.

L'esprit de la cible est trop perturbé pour qu'elle puisse entreprendre une action complexe ou plus longue car son attention se dissipe toujours avant la fin d'une telle action. Quand elle tente une action de mouvement ou simple, lancez un dé dans la table. Si le résultat correspond à une action que la cible ne peut pas effectuer, elle ne fait rien.

d100	Action
1-20	Action de mouvement (doit utiliser une action de mouvement pour se déplacer)
21-40	Autre action de mouvement (accomplit une action de mouvement autre qu'un déplacement)
41-60	Action d'attaque (dépense une action simple lors de l'action d'attaque, attaque une seule fois avec une arme)
61-80	Autre action simple (accomplit une action simple autre qu'une attaque)
81-100	Action désirée (la créature accomplit l'action simple ou de mouvement qu'elle comptait effectuer)
81-100	Action désirée (la créature accomplit l'action simple ou de mouvement qu'elle